



Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2022 **et du rapport du vérificateur externe**

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 5 juin 2023, je fais rapport aux contribuables de Saint-Jean-Port-Joli des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le **31 décembre 2022**, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton.

L'exercice financier 2022 s'est soldé par un **excédent non-consolidé de 66 048 \$, après affectations et conciliation à des fins fiscales** tel qu'audité par le vérificateur externe.

Revenus 2022

-Revenus totaux consolidés: **8 443 685 \$**

Charges 2022

Les charges totales consolidées sont de **7 362 262 \$**.

De ce montant, une somme de **3 236 838 \$** correspond aux frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables comme :

- Salaires et charges sociales des employés : **1 589 928 \$ (non-consolidés)**
- Salaires et charges sociales des élus(es) : **73 913 \$***
*En conformité avec la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous informons que les membres du conseil reçoivent la rémunération mensuelle suivante : 1 895,51 \$ pour le maire et 637,15 \$ pour un conseiller.
- Quote-parts de la MRC: **405 143 \$**
- Gestion des matières résiduelles (contrat) : **583 957 \$**
- Sûreté du Québec : **381 175 \$**
- Frais de financement: **202 722 \$**

Réalisations et engagements 2022	Montants
-Règlement d'emprunt pour le contrat de réfection des infrastructures (rues Fleury et du Quai sud ainsi que le Chemin du Roy Ouest)	2 220 430 \$
-Règlement emprunt pour l'asphaltage (rues Jean-Leclerc, Laurendeau et du Quai nord (asphalte recyclé chemin du Golf))	727 636 \$
-Contrat d'asphaltage d'une partie du 2 ^e rang Ouest:	96 293 \$

Endettement de la municipalité

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
*La dette à long terme :	5 367 953 \$	4 519 439 \$
*L'endettement <u>total net</u> à long terme :	4 544 095 \$	3 900 215 \$

***Ratio d'endettement net total à long terme**

Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli :	0,96 \$ du 100 \$ d'évaluation
Municipalités de la MRC de L'Islet :	1,08 \$ du 100 \$ d'évaluation
Municipalités ayant une population comparable :	1,85 \$ du 100 \$ d'évaluation
Municipalités du Québec en entier :	2,16 \$ du 100 \$ d'évaluation

(Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Profil financier édition 2022)

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2022 démontre que notre municipalité est en bonne situation financière.

Normand Caron, maire